

1/ INFORMATIONS - PERSONNES MAJEURES

NOM + PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL + VILLE :

MAIL (en majuscule) :

TÉLÉPHONE : à contacter en priorité

NOM + PRÉNOM :

ADRESSE (si différente):

CODE POSTAL + VILLE :

MAIL (en majuscule) :

TÉLÉPHONE : à contacter en priorité

2/ INFORMATIONS - PERSONNES MINEURES

NOM + PRÉNOM du mineur :

Fille Garçon

DATE DE NAISSANCE :

NOM + PRÉNOM du mineur :

Fille Garçon

DATE DE NAISSANCE :

NOM + PRÉNOM du mineur :

Fille Garçon

DATE DE NAISSANCE :

3/ INSCRIPTIONS

PRÉNOM	ATELIER	JOUR	HEURE		TARIF
					€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
TOTAL					€
+ ADHÉSION OBLIGATOIRE règlement séparé		Individuelle : 17€ Familiale 2 pers : 26€ Familiale 3 pers et + : 31€			€

*Nouveau ! Pour une même personne, -10% sur le 2^e cours et -20% sur le 3^e et les suivants !
(les réductions s'appliquent sur les cours les moins chers)*

à remplir par AGORA

4/ RÈGLEMENT :

- ESP€ CHQ VACANCES€
- CHQ (adhésion)€ MANDAT SEPA (merci de joindre un RIB)
- CHQ€ (15/10/22) VIREMENT le :/...../.....
- CHQ€ (15/01/23) SORTIR!€
- CHQ€ (15/03/23) PASS CULTURE€

Accompte obligatoire au moment l'inscription - Règlement total de la facture avant le 15/10/2022



5 / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'adhésion : est valable du 1^{er} sept au 31 août. Elle n'est pas remboursable. Elle vous donne accès à des tarifs réduits sur la saison culturelle et à une assurance couvrant les risques liés aux activités.

Les activités:

Débutent la semaine du 12 septembre 2022, pour 30 séances, en dehors des vacances scolaires.

Vous avez le droit à 2 cours d'essai à partir du début de l'activité (semaines du 12 et du 19 sept) **à la suite desquels l'inscription devient définitive.**

Remboursements:

À la fin de ces cours d'essai ET avant le 3^e cours, vous pouvez demander le remboursement de votre inscription si l'activité ne correspond pas à vos attentes. L'adhésion à Agora reste acquise dans tous les cas.

Hors de ce cadre, **les remboursements** ne peuvent se faire qu'à titre exceptionnel avec l'aval des membres du bureau de l'association AGORA qui en étudie chaque demande. Celle-ci doit se formaliser par une explication manuscrite adressée par mail à agora-secretariat@orange.fr ou par voie postale, accompagnée de tout justificatif nécessaire (médical, employeur...). Selon les cas, votre requête peut aboutir sur un refus, un avoir ou un remboursement.

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de regrouper ou d'annuler un atelier si l'effectif minimum n'est pas atteint (date limite 15 octobre 2022). L'association procédera aux remboursements nécessaires s'il y a lieu.

En fonction d'évènements exceptionnels et indépendants de notre volonté, la programmation, les contenus et les conditions d'accueil pourront évoluer. Les professeurs seront susceptibles d'adapter leur enseignement aux consignes nationales et pourront proposer des formes diverses pour maintenir les cours. Ces propositions pourront être présentielles ou distancielles (visio conférences, échanges individuels, propositions de contenus numériques ou papier...). Le CA étudiera uniquement les modalités de remboursement des ateliers n'ayant donné lieu à aucune proposition présentielle ou distancielle.

L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres. Chaque adhérent.e y veillera de la même manière.

Conformément au RGPD, l'adhérent.e est informé que le Centre Culturel et d'Activité AGORA collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative, d'information, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les conditions générales d'inscription du Centre Culturel et d'Activité AGORA citées ci-dessus.

J'accepte de recevoir la newsletter d'Agora

Fait le :

Signature :

4 / AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION D'IMAGES

Je soussigné-e Madame, Monsieur :

en tant que représentant-e légal-e, de nom + prénom :

Autorise à titre gracieux, l'association AGORA représentée par son président Frederic PELHATE à prendre des images (photos, vidéos) de moi ou mes enfants dans le cadre de nos activités à Agora et à les diffuser sur les supports de communication liés à l'atelier et à l'association (réseaux sociaux, site internet, affiches, guide associatif, newsletter)

Fait le :

Signature :

À RETENIR !

> Début des cours la semaine du 12 septembre 2022, pour 30 séances par an. (sauf exception)

> 2 cours d'essai possibles, après cela et sans nouvelle de votre part avant le 30/09/2022, l'inscription est confirmée et dûe en totalité (CF:Règlement intérieur)

> L'adhésion reste acquise dans tous les cas et donne accès à des réductions sur les spectacles de la saison culturelle

> Nous sommes fermés pendant les vacances scolaires (à partir du 1^{er} samedi à 13h)

> Pour la danse, questionnaire de santé à remplir (remplace le certificat médical)

Et enfin, toute l'année, Agora est à la recherche de bénévoles pour nous aider dans la communication, l'organisation des spectacles ou la billetterie !

C'est un bon moyen de s'engager, de faire des rencontres et de se rendre utile !

Si ça vous intéresse, et que vous avez un (tout) petit peu de temps à nous accorder, vous pouvez dessiner un petit coeur ici et on vous recontactera !

À bientôt